AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-7-76190063

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION "DES PAYS DE LA LOIRE"

MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

03 Régisseur de recettes
Direction Départementale de l'Agriculture
Cité Administrative
Rue Dupetit-Thouars - 49043 ANGERS CEDEX
C. C. P. N° 8 604 02 D NANTES

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49.430 ANGERS CEDEX

Téléphone N° 88.06.15 Poste 571
XXXXX
66.21.32

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant. L. BOUYX

XXXXX P. JOURNET 534 AD

BULLETIN N° 72 DE JUILLET 1976 - TOUS DEPARTEMENTS .... P. 1

VIGNE

VERS DE LA GRAPPE

Dans les vignobles de Loire Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire, sensibles aux vers de la grappe et non encore protégés conformément à la note du 9 juillet, un traitement peut être effectué dès maintenant.

Dans les vignobles du Haut Layon et du Saumurois, des oeufs, localement nombreux ont été déposés. Certains sont éclos, d'autres vont éclore d'ici quelques jours. Par conséquent, dans les expositions sensibles, il y a lieu d'exécuter un traitement dès réception de cette note.

Dans les autres vignobles du Maine-et-Loire et de la Sarthe, et en particulier dans les parcelles touchées en première génération, il y a lieu d'exécuter un traitement dans les premiers jours de la semaine du 19 au 24 juillet.

Dans les vignobles de Vendée (vignobles de Mareuil et de Brem S/Mer), les pontes sont inexistantes ou très faibles. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir pour le moment. Attendre de nouvelles informations de la Station.

MILDIOU

Les récentes précipitations n'ont pas permis, jusque là, la réapparition du mildiou. Par conséquent, hormis les vignobles de Loire Atlantique et de Muscadet de Maine-et-Loire qui doivent être protégés contre le mildiou conformément aux indications de la dernière note, même si aucune intervention contre les vers de la grappe n'est à réaliser, aucun traitement ne se justifie.

La Station rappelle qu'elle demeure toujours très intéressée par la découverte des premières taches de mildiou et par leur transmission.

OIDIUM

Dans les vignobles de Vendée (Mareuil S/Lay et Brem S/Mer), la récente période chaude a ralenti l'évolution de l'oidium. Toutefois, les conditions climatiques sont à nouveau plus favorables et un dernier traitement devra être réalisé dans le courant de la semaine du 19 au 24 juillet.

Dans les autres vignobles, la maladie est très peu virulente. Un traitement pourra cependant être exécuté au début de la semaine du 19 au 24 juillet, sous forme de pulvérisation. Ce traitement pourra être mixte avec celui dirigé contre les vers de la grappe.

.../...

21

Bien entendu, ce traitement anti-oidïum spécial, n'est pas à réaliser sur le cépage Muscadet.

POURRITURE GRISE

Elle se développe sur le Muscadet. Se reporter au bulletin N° 68 de juin 1976.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Dans les vergers de la Sarthe, de la Mayenne et du Nord de la Loire Atlantique, le deuxième vol est commencé. Il sera très important, beaucoup plus qu'au cours des années antérieures. Il y a donc lieu de prendre des précautions particulières. Un nouveau traitement devra être exécuté au milieu de la semaine du 19 au 24 juillet.

POMME DE TERRE

MILDIOU

Dans toutes les régions, il est inutile d'intervenir.

ERRATUM

Une erreur, dont nous nous excusons, s'est glissée dans le bulletin N° 71 du 9 juillet, à la rubrique "CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES". Il fallait lire, "dans les vergers..., protégés conformément à la note du 22 juin, c'est-à-dire dans les derniers jours de la semaine du 21 au 26 juin", au lieu de "protégés conformément à la note du 29 juin, c'est-à-dire dans les derniers jours de la semaine du 31 mai au 6 juin".

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"
G. RIBAULT.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
R. GEOFFRION J. BOUCHET
J. OSTERMANN

TIRAGE DU 16 JUILLET 1976